

pour aller à Saint-Pierre, ancienne basilique romaine, aussi curieuse que Saint-André, et par son clocher et par son vaisseau. Cette église, jadis conventuelle, va, dit-on, être dégagée des usages vulgaires auxquels elle est abandonnée, et rendue, si non entièrement au culte, du moins à l'art qui se réjouira de cette réhabilitation.

La basilique ci-devant métropolitaine de Saint-Maurice est la plus vaste église du sud-est de la France, et le plus grave monument religieux posé sur la ligne de Paris à Marseille. La basilique métropolitaine de Sens (Yonne), assise sur la même ligne, n'infirmes point mon assertion. Saint-Maurice étale, avec une rare majesté, du côté du midi, la série française des édifices *gothiques*; c'est le dernier anneau de la chaîne. Ce temple offre, en gros, la forme et la figure de l'architecture ogivale; mais la phase byzantine s'y combine, en d'assez vastes proportions, à l'époque *gothique*, dans les substructions et les détails. J'en ai ailleurs donné la monographie. N'oublions pas, à l'ombre de Saint-Maurice, les restes des cloîtres et des palais des archevêques de Vienne, qui prenaient le titre de primats des primats des Gaules.

La façade de Saint-Maurice, élevée sur une haute plate-forme, est située dans l'axe du pont suspendu, qui, par un petit tronçon du chemin de grande communication, n° 15, (de Vienne à Givors), sur le territoire de Sainte-Colombe, met la ville de Vienne en rapport avec la route nationale n° 86 (de Lyon à Beaucaire). Près de Saint-Maurice, sont : la place Neuve, dont la Maison-de-Ville rajeunie forme le principal ornement, et la *Maison-Carrée* viennoise, cet admirable prétoire romain ou temple de Livie, qui va être rendu à ses conditions premières. Ce monument avait naguère une double destination : il contenait et le Musée et la Bibliothèque publique de Vienne. La Bibliothèque va prendre sa place dans l'Hôtel-de-Ville, et l'édifice romain ne sera plus, comme son frère de Nîmes, consacré qu'aux collections artistiques et archéologiques.

Le forum antique était voisin. — A en juger par ses débris, il offrait une ordonnance monumentale plus importante que